



CONTACT :

17^e RGP/RH/RES

Quartier Doumerc

Avenue du 10^e Dragons

BP 766

82087 MONTAUBAN CEDEX

Tél : 05.63.21.73.36

www.reservistes.defense.gouv.fr

Création-crédit photos: Cellule communication 17^e RGP

Un régiment dans sa ville



« On ne devrait jamais quitter Montauban
et le 17^e RGP »



17^e REGIMENT du génie parachutiste



VOUS SOUHAITEZ CHANGER VOTRE QUOTIDIEN DEVENEZ RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL

La réserve opérationnelle regroupe des personnes chargées en cas de nécessité, d'intégrer les forces armées pour y effectuer des opérations militaires. Vous y recevez une formation, développez vos capacités, votre personnalité, votre sens de l'effort au sein d'une équipe soudée et votre rigueur dans l'exécution.



CARACTÉRISTIQUES DE L'ENGAGEMENT

Pour les anciens militaires :

- 1^{er} contrat (1 à 3 ans)
- Renouvellement (1 à 5 ans)
- Pour les initiaux :
- 1^{er} contrat (1 à 5 ans)
- Renouvellement (1 à 5 ans)

Nombre de jours d'activité annuelle à atteindre :

- minimum 37 jours.

Mesures d'accompagnement (sous certaines conditions) :

Prime de fidélité : 250 euros versé annuellement à tout réserviste renouvelant son contrat initial d'engagement pour un contrat de 3 ans minimum et effectuant au moins 37 jours d'activité de réserve par an, quel que soit son âge.

Allocation d'études spécifiques : 100 euros par mois. (à la condition de suivre une formation dans un établissement professionnel ou supérieur).

Participation au financement du permis de conduire : 1000 euros à la condition d'effectuer au moins 50 jours d'activité de réserve et être à deux ans du terme du contrat ESR en cours.



SOLDE NON IMPOSABLE ÉVOLUTIVE EN FONCTION DU GRADE ET DE L'ANCIENNETÉ

Le réserviste perçoit une solde et les accessoires dans les mêmes conditions que les militaires professionnels de même grade. La solde du réserviste est variable puisqu'elle dépend du grade, de sa situation familiale et de la mission. Lors de vos périodes de réserve, vous êtes nourris, logés gratuitement et indemnisés pour vos déplacements.

Rémunération initiale journalière :
(à caractère indicatif et non officiel)

- SDT/R : 54 euros.
- SOFF/R : 59 euros.
- OFF/R : 79 euros.



PROPOSEZ VOTRE CANDIDATURE

CONDITIONS :

- être volontaire ;
- être de nationalité française ;
- être âgé de 17 ans au moins ;
- être en règle au regard des obligations du service national ;
- ne pas avoir été condamné soit à la perte de ses droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues par le code de la justice militaire,
- posséder l'ensemble des aptitudes requises et notamment physiques.

